

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée Commission règles et qualité REF : CNIG 2026.xxx	
COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence/présentiel)	
Objet : Réunion de la commission règles et qualité du 27 janvier 2026	

Ordre du jour :

Fabrique des standards

- Point d'étape de la Fabrique des standards, Alexis Leautier

Evolutions réglementaires européennes

- Présentation de la révision de la Directive INSPIRE, Claire Dorville
- Potentiels impacts techniques, Marie Lambois

Discussions sur les prochains besoins de travaux

Liste des participants

Cf annexe

Relecture du compte-rendu	Les participants	12/02/26
Validation du compte-rendu	Benoît Morando	26/02/26
Prochain rendez-vous : prévu le 12 mai 2026		

Point d'étape de la Fabrique des standards

Partie 1 : point d'étape

Alexis rappelle d'abord que la Fabrique des standards s'est réunie pour sa 8^e séance début janvier et présente plusieurs actualités récentes. Il mentionne la venue de l'équipe SEMIC en novembre 2025, qui a présenté certains de ces travaux (des spécifications telles que DCAT-AP, et aussi leurs travaux sur d'autres sujets plus spécifiques comme les data spaces et l'IA. Leur chatbot d'aide à la modélisation, aide à faire le lien entre les modèles conceptuels et les ontologies référencées. L'intégration des standards du CNIG dans ce type d'outil pourrait être envisagée, notamment pour assister la conception de modèles et assurer la cohérence avec les structures existantes.

Il présente ensuite le recensement des outils recommandés pour les groupes de travail : priorité aux outils publics (notamment DINUM), restriction des outils payants, et réflexion sur l'achat d'une licence Enterprise Architect pour permettre l'initiation des nouveaux GT à la modélisation.

Une nouvelle version du modèle de standard au format Markdown, conçue pour être éditée sur GitHub et convertie automatiquement en PDF ou Word a été mise en ligne. Le Gitbook a été enrichi d'une charte graphique optionnelle, de recommandations de symbologie et de retours d'expériences de déploiement de standards.

Des travaux exploratoires sont engagés sur l'interopérabilité des données PFAS dans l'air (DGECC, DGPR, INERIS, LCSQA, etc.) et sur l'interopérabilité des données du bâtiment dans le cadre du data space piloté par la CDC.

Pour 2026, Alexis propose d'organiser un retour structuré sur les livrables de la Fabrique (sondage + atelier qualitatif), de mener un stage dédié aux usages IA pour l'interopérabilité (tests du code SEMIC, intégration des standards du CNIG dans un chatbot) et d'expérimenter de nouvelles méthodes de standardisation adaptables à des formats plus légers (schémas de données, formats courts, hackathons).

Discussion :

Pierre Laulier signale le lancement d'un GT relatif à la structuration des PCAET, qualifié de "standard de documents", à ajouter aux sujets exploratoires.

Arnauld Gallais ajoute le cas des plans communaux de sauvegarde, également sur un modèle de "standard de documents", avec des thématiques multiples

Marie Lambois souligne l'intérêt potentiel d'élargir le périmètre de la Fabrique aux référentiels, schémas et autres catégories de standards ; il faudrait proposer une classification des types de standards.

Benoît Morando questionne l'accessibilité des outils GitHub/Markdown pour des contributeurs non techniques.

Alexis Léautier distingue les enjeux : outils libres non imposés pour la collaboration, mais format textuel nécessaire pour la découvrabilité et l'indexation par [schema.data.gouv.](https://schema.data.gouv.fr/)

Marie Lambois confirme que la conversion Word vers Markdown est faisable mais demande un découpage manuel.

Arnauld Gallais mentionne les liens avec les travaux du CEREMA, du jumeau numérique, et les problématiques sémantiques (web sémantique, SEMIC). Hors réunion, S. Houzet (Cerema) s'est rapprochée du CNIG à ce sujet.

Marie et Arnauld : soulignent l'importance croissante de l'interopérabilité sémantique pour les futurs projets et outils IA.

Marie Lambois alerte sur la nécessité de bien restreindre les travaux du GT Fabrique des standards aux aspects de méthodologie transverse et de ne pas y lancer la création de standards métiers.

Partie 2 : sur la découvrabilité des standards

Alexis présente une expérimentation évaluant la capacité d'un chatbot usuel à trouver les standards du CNIG parmi les données web ouvertes et à en extraire des informations.

Certains schémas (ex. bornes IRVE) sont bien référencés, d'autres partiellement (ex. paysage), et certains pas du tout (ex. standard COVADIS permis de conduire), notamment lorsque seule une version PDF existe, moins bien indexée par les moteurs d'analyse.

Il conclut que les formats textuels (Markdown, JSON) et une publication sur une plateforme centrale ([schema.data.gouv](https://schema.data.gouv.fr)) améliorent nettement le référencement.

Alexis aborde ensuite le registre national de métadonnées Inspire, utilisé principalement pour stocker des listes de codes. Le registre est peu utilisé, difficile à alimenter (procédure manuelle) et peu visible.

Il propose de le repenser : automatisation, périmètre élargi, intégration avec data.gouv et [schema.data.gouv](https://schema.data.gouv.fr), clarification de la gouvernance et articulation avec la révision d'INSPIRE. Plusieurs interrogations demeurent : quel acteur porteur ? quel périmètre (listes de codes, standards, définitions sémantiques) ? quelle place dans l'écosystème des données publiques ?

Discussion :

Marie fait l'hypothèse que le schéma paysage soit trop récent pour être correctement indexé ; l'écart pourrait être temporel.

Arnauld confirme que le standard "permis de conduire" est difficile à trouver, même sur le site du CNIG, ce qui montre un problème général de référencement.

Benoît rappelle que les "standards COVADIS" ne sont pas des standards CNIG et que certains sont probablement obsolètes.

Marie rappelle l'historique du registre du géocatalogue, issu d'Inspire, utilisé pour étendre les listes de codes imposées par la directive.

Benoît insiste sur la nécessité de formaliser les objectifs d'un travail sur les registres, avant d'engager une refonte.

Marie propose un groupe ad hoc pour définir le périmètre et les besoins ; Arnauld et Pierre proposent leur relecture. Alexis accepte de reporter le sujet au futur groupe.

Benoît suggère de mettre la réflexion “en stand-by” dans la Fabrique en attendant le groupe dédié.

Décision :

⇒ RQ2026.1 : la commission décide de créer un GT sur le sujet du (des) registres. Arnould Gallais initiera quelques lignes en vue d'un appel à manifestation d'intérêt.

Evolutions réglementaires européennes

Claire Dorville présente la proposition de révision d'INSPIRE intégrée dans l'“omnibus environnement” du 10 décembre 2025. L'objectif affiché est de simplifier les obligations pour réduire la charge administrative, avec des économies estimées entre 6 et 17 M€/an mais sans prise en compte des coûts induits par la perte d'interopérabilité, notamment pour les utilisateurs et les projets transfrontaliers.

La proposition maintient les thèmes Inspire mais supprime les obligations d'interopérabilité : schémas, règles de codage, services WMS/WFS Inspire, catalogue européen, article 17 sur le partage de données non ouvertes. Le reporting Inspire est remplacé par le reporting HVD (High Value Datasets).

Claire souligne les risques : fragmentation des API, perte de cohérence sémantique, impossibilité de garantir le partage de données entre administrations, manque de cadre opérationnel pour les services géographiques. Elle relève aussi une contradiction entre cette suppression et les ambitions européennes en matière d'IA.

Elle détaille enfin les étapes de négociation, les marges limitées d'influence des États membres et la nécessité de collecter des cas d'usage solides pour proposer des amendements communs avec d'autres pays.

Discussion :

Marie Lambois insiste sur l'héritage Inspire dans l'architecture française (catalogage, interopérabilité) et la nécessité d'anticiper une transition structurée.

Olivier Dissard remarque que des petits États membres qui n'ont pas de nécessité d'agrégation au niveau national n'ont pas les mêmes besoins d'interopérabilité et peuvent soutenir la suppression des obligations.

Nicolas Py explique que l'absence d'un socle européen renforcera l'usage de données privées (OSM, Google), affaiblissant la donnée souveraine et la pertinence des HVD.

Olivier Dissard et Nicolas Py citent le projet européen OME2 sur l'agrégation transfrontalière des données routières, démontrant que les standards Inspire restent indispensables.

Claire Dorville demande si ce type de cas d'usage peut nourrir un argumentaire en faveur du maintien d'un socle minimal.

Marie Lambois identifie plusieurs chantiers nationaux (services web, métadonnées, modèles de données) à reconfigurer si les obligations Inspire disparaissent.

Benoît Morando appelle à distinguer ce qui fonctionnait réellement dans Inspire, ce qui doit être conservé, et ce qui peut évoluer.

Marie Lambois évoque la nécessaire coordination accrue avec les organismes internationaux (ISO TC211, IHO), afin d'éviter que les normes ouvertes d'Inspire soient remplacées par des spécifications propriétaires.

Annexe : liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Yolande	Chavane	SGPE
Clara	Dhersin	Ecolab
Olivier	Dissard	Ecolab
Arnauld	Gallais	CEREMA
Fanny	Lecuy	SHOM
Alexis	Léautier	Ecolab
Pierre	Laulier	CNIG
Marie	Lambois	IGN
Benoît	Morando	CNIG
Nicolas	Py	IGN
Gabriel	Ripoche	ecologie.data.gouv
Annie	Olry	OFB